

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2003)
Heft: 5

Rubrik: Courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

À PROPOS DU THÈME

Liens utiles

Avant de bâtir, ou de rénover, il vaut la peine de s'informer sur les sites internet suivants:

■ **Portail officiel de la Confédération et des cantons:** www.suisse-energie.ch. Cliquez sur **L'Energie dans mon canton** puis visitez les rubriques *Matériel d'information, Etudes scientifiques, Service d'information en matière d'énergie, Service de l'énergie cantonal ou Mesures promotionnelles.*

■ **MINERGIE-Standard:** <http://www.minergie.ch/fr/index.php>, tél: 0800 678 880, vous dit tout sur les normes MINERGIE, les exigences, les solutions et les spécialistes.

■ **Eco-Construction:** <http://www.eco-bau.ch/franz/index.html>. Le site de la Confédération sur l'éco-construction. Recommandations des maîtres de l'ouvrage publics pour des bâtiments exemplaires en écologie dans le sens du développement durable.

■ **energho:** www.energho.ch. Votre partenaire pour l'efficacité énergétique dans les institutions publiques.

■ **Energies renouvelables:** www.energies-renouvelables.ch. Le site de l'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. L'AEE comprend toutes les principales associations des branches de la domotique, du bois et des énergies renouvelables.

■ **Energie-bois Suisse:** www.energie-bois.ch. L'association couvre largement les services d'information et de conseils sur le thème de l'énergie du bois.

■ **Installations solaires:** www.swissolar.ch, tél: 0848 000 104. Vous souhaitez construire une installation solaire? SWISSOLAR, l'organisation faitière suisse dans le domaine de l'énergie solaire, vous offre son soutien.

■ **Pompes à chaleur:** www.pac.ch. Tout ce qu'il faut savoir sur les pompes à chaleur et l'annuaire des spécialistes en la matière.

■ **Conférence Romande des Délégués à l'Energie:** www.crde.ch. Le portail des services cantonaux romands de l'énergie.

Contacts dans les cantons:

- FR Service des transports et de l'énergie
Rue Joseph-Piller 13, 1701 Fribourg,
tél: 026 305 28 41, ste@fr.ch
- GE Service cantonal de l'énergie
Rue du Puits St-Pierre 4, 1204 Genève,
tél: 022 327 23 23, cinfoenergie@etat.ge.ch
- JU Service des transports et de l'énergie,
Rue des Moulins 2, 2800 Delémont,
tél: 032 420 53 90, energie.info@jura.ch
- JU-BE Service d'information sur les économies d'énergie,
Rue de la Préfecture 2,
2608 Courtelary, tél: 032 944 18 40
- NE Service cantonal de l'énergie - InfoEnergie,
Tivolli 16, 2000 Neuchâtel, tél: 032 889 47 26,
infoenergie@ne.ch
- VD SEVEN, Division Energie,
Rue du Valentin 27, 1014 Lausanne,
tél: 021 316 95 50, info.energie@seven.vd.ch
- VS Service de l'énergie, Av. du Midi 7,
1950 Sion, tél: 027 606 31 00,
energy@admin.vs.ch

COURRIER DES LECTEURS

Le numéro 4.03 portant sur le thème «Développement et énergie» a rencontré un vif écho parmi notre lectorat. En effet, Jean-Bernard Dubois a été littéralement bombardé de

questions (aspects financiers, demandes de débat ou de participation à des séminaires, etc.). Il a répondu directement à la plupart des questions qui lui ont été personnellement adressées.



Salade d'unités

La lettre qui suit est emblématique des nombreuses réactions au passage suivant de l'article de Meinrad K. Eberle, ancien directeur de l'Institut Paul Scherrer, paru dans *energie extra 4.03*: «Quelle quantité d'énergie est nécessaire à l'être humain pour mener une existence décente? Selon plusieurs études, la valeur minimale de consommation s'établirait à 2 kW (2000 watts) par année et par personne.»

J'ai lu avec intérêt le no 4 d'*energie extra*. Si dans la vie de tous les jours, on peut admettre que le commun des mortels et les journalistes des quotidiens à grand tirage fassent la confusion entre kWh et kW, cela passe beaucoup moins dans une revue spécialisée dans les affaires énergétiques. De plus dans un texte écrit par un éminent personnage. On voit que la confusion a lieu dans les graphiques ainsi que dans le texte. J'ose espérer qu'il ne s'agit que d'une erreur de traduction.

Jacques Berlie, Bursins

Note de la rédaction: la question des unités de mesure avait déjà retenu notre attention au stade du manuscrit. Nous en avons parlé à M. Eberle, qui a maintenu sa formulation d'origine. Les articles signés n'engagent bien évidemment que leur auteur. Recontacté entre-temps, M. Eberle nous a fait la réponse suivante:

Jacques Berlie a raison. La désignation exacte de la quantité d'énergie nécessaire est 2 kWa (soit 2000 watts par an) par personne et par année. Toutefois, si l'année n'est pas exprimée, il reste encore la notion de kW par personne - on parle ainsi d'une société à 2 kW. S'agissant de consommation d'énergie par tête et de kW, la notion de «par an» était implicite.

Meinrad K. Eberle

Pierre Blanc, d'Onex, affirme que SuisseEnergie n'est qu'un

Miroir aux alouettes

Je suis étonné du manque de prise de conscience politique des problèmes énergétiques dans leur globalité. Je m'inscris en faux contre votre article d'énergie extra 1.03 intitulé «Pour que le cauchemar prenne fin» qui, au deuxième paragraphe de DIMINUTION dit «l'Etat et l'économie coopèrent à la réalisation de ces objectifs (diminution des émissions de CO₂)». Que constate-t-on aujourd'hui? 1) La Poste a supprimé tout transport de courrier par train, en plaine comme dans les contrées reculées, et l'a transféré sur la route, bien que le centre romand de tri ait été équipé d'une voie ferrée... 2) Les CFF ne font pas grand-chose pour faciliter le transport de marchandises et de ce fait les entreprises s'équipent de camions de plus en plus gros. 3) On parle de plus en plus de circuler de jour avec l'éclairage allumé pour une question de sécurité pas du tout prouvée. L'éclairage d'une voiture de tourisme consomme environ 1 décilitre de carburant aux 100 km. En une année, à raison de 15 000 km, cela fait 15 litres de carburant. Compte tenu de 3 500 000 voitures en Suisse, c'est une consommation supplémentaire de 52,5 millions de litres de carburant par an sans compter les poids lourds. Le Conseil fédéral est assoiffé de revenus supplémentaires, un nouvel impôt dissimulé arrangerait bien ses budgets... Il ne fait strictement rien pour que l'objectif de 10% de réduction d'émission de CO₂ soit atteint, bien au contraire; pourquoi le ferait-il? Les milieux économiques en général dont l'intérêt à court terme l'emporte sur le développement durable ne font pas mieux. *SuisseEnergie n'est qu'un miroir aux alouettes.*

Pierre Blanc, Onex



Coupon

Abonnement gratuit à *energie extra*
Pour avoir des nouvelles tous les deux mois de l'OFEN et du programme *SuisseEnergie*, on peut s'abonner à *energie extra* ou commander des numéros supplémentaires.

Numéro: _____

Nombre d'exemplaires: _____

Nom: _____

Adresse: _____

NP/Lieu: _____

Coupon de commande à envoyer ou à faxer à:

OFEN
Section Information
Case postale, 3003 Berne, fax 031 323 25 10
ou par e-mail: office@bfe.admin.ch
Bureaux de l'OFEN: Worblentalstrasse 32, 3063 Ittigen

Eine deutschsprachige Ausgabe von **energie extra** ist erhältlich beim Bundesamt für Energie 3003 Bern, Fax 031 323 25 10.